



## Déclaration de l'UNSA Éducation

CTA du 22 janvier 2015

Monsieur le Recteur,  
Mesdames, Messieurs les membres du CTA,

Mercredi 14 janvier, nous nous sommes réunis pour évoquer la dotation en carte scolaire accordée à notre académie lors du comité technique ministériel du 17 décembre 2014. Le projet de répartition que vous nous avez proposé a été refusé à l'unanimité. C'est d'une part la faiblesse de la dotation et d'autre part sa répartition entre les trois départements que nous avons rejeté.

En effet, l'UNSA Education considère que cette dotation ne répond en rien aux besoins réels et urgents de notre académie pour le 1er degré. Les données statistiques que vous nous avez présentées la semaine dernière, ne peuvent à elles seules retranscrire la situation dégradée du Limousin et la mal être des enseignants de nos écoles.

A l'UNSA Education, nous savons que nos collègues sont des enseignants engagés et dynamiques mais nous savons aussi qu'ils sont désabusés par la dégradation de leurs conditions de travail. Des classes sur-chargées, des stages de formation continue reportés (à une date inconnue), la quasi-disparition des RASED, la situation indigne du non remplacement placent les enseignants du Limousin dans des difficultés croissantes et précarisent la qualité de leur travail. Il y a donc urgence à réagir car nous ne pouvons pas tolérer que des écoles soient placées en difficulté parce que l'administration ne peut pas fournir de remplaçant.

Par ailleurs, le redéploiement proposé consistant à déshabiller la Creuse pour habiller la Haute-Vienne ne correspond pas aux attentes de l'UNSA Education. La ruralité impose des moyens importants et c'est bien dans une logique de défense et de continuité des services publics que nous nous plaçons. Nous connaissons les conséquences dramatiques de la fermeture d'une école dans un village. De plus, la ruralité peut concentrer autant de difficultés scolaires et sociales que certaines zones urbaines classées en REP. Nous regrettons le peu d'impact que peut avoir la ruralité sur le mode de calcul des dotations. **L'UNSA Éducation Limousin** continuera d'intervenir au niveau national pour que ce mode de calcul soit revu de manière à mieux prendre en compte la réalité des territoires ruraux. Il y a donc nécessité de maintenir les taux d'encadrement en Creuse et en Corrèze et dans le même temps de se préoccuper de la situation pressante et aiguë de la Haute-Vienne. Est-ce acceptable de voir des classes de maternelle à 32 élèves dans ce département ? Est-ce que 17 classes non remplacées par jour pour l'année 2013-2014 correspondent à ce que l'école de la République doit proposer pour sa jeunesse ? Comme vous Monsieur le Recteur, nous œuvrons pour une école de qualité, une école émancipatrice et laïque, une école dans laquelle chaque enfant trouve sa place et réussit à s'élever. Cependant, avec une dotation si faible, nous ne pourrions pas proposer à nos élèves cet idéal vers lequel nous tendons tous.

Ce sont pour toutes ces raisons que les représentants syndicaux du CTA vous ont demandé de vous tourner à nouveau vers le ministère pour obtenir une meilleure dotation. Nous espérons que vous revenez vers nous avec des éléments favorables pour notre académie.

Nous vous remercions pour votre écoute.